

Cher(e) patient(e),

Nous sommes heureux de vous informer que votre médecin utilise Nabla, une technologie de pointe pour améliorer la qualité des soins que vous recevez. Cette technologie rédige automatiquement les comptes rendus médicaux, ce qui permet à votre médecin **de passer moins de temps à taper des informations sur son ordinateur**, et plus de temps à votre écoute. Voici plus de détails sur cet outil.

Qu'est-ce que la rédaction automatique des comptes rendus médicaux ?

La rédaction automatique des comptes rendus médicaux est un processus informatique avancé qui permet à votre médecin de créer rapidement et efficacement un compte rendu détaillé de votre consultation médicale. Cette technologie ne remplace pas le jugement clinique de votre médecin, mais elle l'aide à documenter de manière précise et complète les informations découlant de votre visite et à vous suivre sur le long terme.

Comment vos données sont-elles protégées ?

La confidentialité de vos informations médicales est strictement protégée. La technologie utilisée respecte en tout point le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et les lois sur la confidentialité des données. Voici comment sont protégées vos informations :

- **Seul votre médecin peut accéder à vos données personnelles.**
Vous gardez le contrôle de vos données personnelles et vous pouvez exercer vos droits, dont le droit d'accès et de rectification des données, conformément à l'article 13 du RGPD.
- **Nabla ne réutilise pas vos données personnelles.**
Les données collectées par Nabla sont uniquement utilisées pour générer le compte rendu de consultation.

Nous espérons que cette technologie améliorera la qualité d'échange pendant votre consultation, et qu'il en ressortira un bénéfice en termes de suivi médical.